

RÈGLEMENT

Règlement de l'opération Benefeet « À chaque pas, un avantage » 2018

1. Principe de l'opération

L'opération « À chaque pas, un avantage » est réservée aux clients s'étant préalablement inscrits à notre programme Benefeet : chaque achat de produits Geox dans les magasins Geox adhérant à l'opération ou sur geox.com permet d'obtenir des « points-pas » échangeables en bons de réduction à utiliser pour des achats de produits Geox.

2. Période de validité

L'opération est valable du 09/01/2018 au 13/12/2018. Les bons de réduction doivent impérativement être utilisés avant le 16/12/2018 inclus.

3. Où l'opération est-elle valable ?

Dans les magasins Geox qui adhèrent à l'opération sur le territoire français et sur geox.com pour des achats à livrer en France. L'opération n'est pas valable dans les magasins outlet Geox. La liste des magasins adhérents est disponible sur le site geox.com sous la rubrique Benefeet.

4. À qui s'adresse l'opération ?

Aux clients majeurs déjà inscrits au programme Benefeet ou qui s'inscriront entre le 09/01/2018 et le 13/12/2018. L'inscription au programme Benefeet est gratuite et peut être effectuée dans n'importe quel magasin Geox, y compris ceux n'adhérant pas à l'opération promotionnelle, ou bien sur le site geox.com sous la rubrique Benefeet. Sont exclus de la participation les salariés et les collaborateurs des sociétés organisatrices (Geox S.p.A., Geox Retail S.r.l., The Level group S.r.l.).

5. Comment gagne-t-on des points ?

Sur tous les achats effectués entre le 09/01/2018 et le 13/12/2018 dans les magasins Geox adhérant à l'opération sur le territoire français et sur tous les achats effectués sur geox.com (pour des livraisons en France et sous condition de l'utilisation par le client de son compte My Geox), le client cumulera des points-pas (ci-après : des points) de la manière suivante:

- 1 point pour 1 euro d'achat de chaussures, habillement ou accessoires adultes ;
- 1 point pour 1 euro d'achat de produits de nettoyage chaussures et semelles intérieures, sacs shopping et services de réparation et retouche (*) ;
- 2 points pour 1 euro d'achat de chaussures, habillement ou accessoires enfants (Baby, Junior, Jeune).

L'achat de cartes cadeaux et les frais de livraison ne donnent pas droit à l'attribution de points.

Les points sont calculés uniquement sur les sommes entières arrondies à la valeur nette inférieure de chaque élément du ticket de caisse ou du reçu de la transaction (**) pour les produits et services suivants:

- Chaussures, habillement et accessoires homme ou femme (produits adulte) : 1 € = 1 point ;
- Chaussures, habillement et accessoires Baby, Junior, Jeune (produits enfant) : 1 € =

2 points.

Tous les produits non inclus dans les catégories mentionnées ci-dessus, à savoir les produits de nettoyage pour chaussures, semelles intérieures, sacs shopping et services de réparation et de retouche (*), sont considérés comme étant des « produits adultes » dans le calcul des points : 1 € = 1 point.

Exemple : un ticket de caisse ou une transaction avec 2 produits, 1 enfant (de 64,90 €) et 1 adulte (120,90 €), donne droit à 248 points (64 x 2 + 120).

(*) Valable seulement dans les magasins Geox adhérents, dans la mesure où, à l'heure actuelle, ils ne sont pas disponibles sur le site geox.com.

(**) Par valeur nette de chaque élément du ticket de caisse ou du reçu de la transaction, on entend le prix de chaque article:

- acheté avec le même ticket de caisse ou le même reçu de transaction ;
- après éventuelles déductions sur des promotions et/ou réductions associées (promotions, offres, etc.).

Les achats sur le site geox.com avec livraison dans un autre pays que la France, si la présente promotion est aussi en cours dans ce pays, donnent droit à des points utilisables uniquement dans ce pays et ne sont pas cumulables avec les points obtenus en France (voir article 8 pour plus d'informations). Exemple : si un client du programme Benefeet acquiert un produit pour un ami au Royaume-Uni, pour le cas où cette promotion serait en vigueur au Royaume-Uni, les points acquis au Royaume-Uni ne peuvent pas être ajoutés au total de points acquis en France. Si la promotion n'est pas en vigueur au Royaume-Uni, l'achat ne donnera droit à aucun point.

Utilisation de la remise d'anniversaire

La remise d'anniversaire de 15 % est appliquée sur la totalité du ticket de caisse ou du reçu de la transaction avant toute déduction effectuée au moyen de bons de réduction.

Exemple : pour l'achat, sur un même ticket de caisse ou reçu de transaction, d'un produit enfant de 50 €, un produit adulte de 100 € et un produit de nettoyage de 8 €, bénéficiant de la réduction de 15 % reçue pour mon anniversaire en date du 8 mars et en utilisant le bon de réduction de 10 € obtenu sur un achat effectué le 5 mars, le montant à payer sera de 124,30 € (*) et l'acquéreur aura cumulé 165 points (**).

(*) (50 € + 100 € + 8 €) = 158 € – 23,70 € (remise d'anniversaire) = 134,30 € – 10 € (remise pour un achat précédent) ;

(**) 84 points pour le produit enfant (ainsi obtenus : 50 € x – 15 % = 42,50 € → 84 points) + 85 points pour le produit adulte (ainsi obtenus : 100 € x – 15 % = 85 € → 85 points) + 6 points pour le produit de nettoyage (ainsi obtenus : 8 € x – 15 % = 6,80 € → 6 points) – 10 points pour l'application du bon de réduction de 10 €.

En cas d'application de remises supplémentaires

Les achats bénéficiant de remises supplémentaires (par ex. remise exceptionnelle, etc.) participent au cumul de points dans la limite de la valeur nette de la remise appliquée.

En cas d'utilisation de bons d'achat

Les produits de remplacement achetés avec des bons d'achat permettent de cumuler des points sur le prix d'achat indiqué sur le ticket de caisse pour la valeur de la transaction après application de la déduction de la valeur de toute autre remise et/ou

promotion. Veuillez noter que les bons d'achat sont utilisables uniquement dans les magasins Geox participants mais ne sont pas utilisables sur le site geox.com

Exemple a) :

1. Je n'ai pas de points ;
 2. En achetant 1 produit enfant à 50 €, j'obtiens 100 points ;
 3. Le lendemain, je rends le produit acheté et le retour est associé à mon code Benefeet : 100 points sont donc soustraits ;
 4. Si j'échange immédiatement le produit acheté contre un autre produit de même valeur, 100 points me sont à nouveau crédités ; après l'échange, mon solde est donc de 100 points.
- Solde total : 100 points.

Exemple b) :

1. Je n'ai pas de points ;
 2. En achetant 1 produit enfant au prix soldé de 40 €, j'obtiens 80 points ;
 3. Le lendemain, je rends le produit acheté. Le retour est associé à mon code Benefeet : 80 points me sont donc soustraits ;
 4. Je n'échange pas le produit immédiatement et je reçois un bon d'achat de 40 € : le bon d'achat ne rentre pas dans le calcul des points et mon solde sera donc égal à zéro ;
 5. En revenant plus tard au magasin avec le bon d'achat de 40 € pour acheter un produit enfant de 60 €, je paye la différence de 20 € et j'obtiens 120 points.
- Solde total : 120 points.

En cas de retours

Les retours constituent un élément séparé du ticket de caisse ou du reçu de la transaction (ils n'entrent donc pas dans le calcul de la valeur nette du produit acheté, contrairement aux réductions et aux promotions).

En cas de retour d'un produit, le calcul est effectué en appliquant les règles visées au présent article 5, sauf dans ce cas le montant est alors déduit du total de points du client.

Exemple :

en cas de retour d'un produit enfant d'une valeur de 50 € bénéficiant d'une réduction de 20 %, 80 points ($50 \text{ €} \times -20 \% \rightarrow 40 \text{ €} \times 2 \text{ points}$) seront attribués à ce produit et les 80 points seront alors déduits de votre total de points.

En cas d'utilisation de bons de réduction octroyés dans le cadre de l'opération

« À chaque pas, un avantage »

Les bons de réduction utilisés pour l'achat d'un produit constituent un élément séparé du ticket de caisse ou du reçu de la transaction (ils n'entrent donc pas dans le calcul de la valeur nette du produit acheté, contrairement aux réductions et aux promotions).

En effectuant un achat au moyen d'un bon de réduction, les points à attribuer à cet achat seront réduits d'un montant calculé en multipliant la valeur nominale du bon de réduction par le coefficient -1.

Exemple :

Le 18 mai, j'achète (4 éléments sur le ticket de caisse ou reçu de transaction) :

1. Une paire de chaussures adulte d'une valeur de 101,12 €, avec une réduction promotionnelle de 20 % ;
2. Une paire de chaussures enfant d'une valeur de 50 € ;
3. J'utilise un bon de réduction de 10 € ;
4. Je rends un produit enfant pour 20 € et l'échange immédiatement contre un autre produit enfant du même montant.

Calcul des points par élément de ticket de caisse ou reçu de transaction :

1. + 80 points (101,12 € x - 20 % -> 80,90 € arrondis à la valeur inférieure) ;
2. + 100 points (50 € x 2) ;
3. - 10 points (10 x - 1) ;
4. - 40 points (20 € x - 2) pour le retour et + 40 points (20 € x 2) pour le produit de remplacement.

Total des points du ticket de caisse ou reçu de transaction : 170 points (80 + 100 - 10 - 40 + 40)

6. Règles de cumul des points

Pour cumuler des points, le client doit s'identifier et se déclarer inscrit au programme Benefeet avant l'émission du ticket de caisse ou avant la conclusion de la transaction en ligne sur geox.com, en indiquant en même temps son nom, son prénom, son numéro de téléphone portable ou son adresse de courrier électronique, donnés lors de l'inscription au service Benefeet. En cas contraire, il perd le droit aux points correspondants à son achat. En effet, il n'est plus possible de demander ou de récupérer des points une fois que le ticket de caisse est émis ou que la transaction sur geox.com est conclue.

7. Points bonus

Bonus pour achat sur plusieurs canaux : les clients inscrits au programme Benefeet qui effectuent au moins deux achats de produits de marque Geox (à l'exception des produits de nettoyage, des semelles intérieures, des sacs shopping, du papier d'emballage cadeau, des services de réparation/retouche et des frais de livraison), par le biais de deux canaux différents – et effectuent donc au moins un achat dans une boutique Geox en France adhérant à la promotion et au moins un achat sur geox.com (pour une livraison en France uniquement) – cumulent un bonus unique de 50 points supplémentaires qui sera crédité au moment où le second achat sera effectué comme indiqué ci-dessus. En cas d'imprévu à caractère technique, le bonus sera crédité dans les 48 heures. Le bonus pour un achat sur plusieurs canaux est cumulable avec le bonus pour liaison du profil personnel Benefeet au compte personnel My Geox et avec les bonus pour événements.

Bonus pour la liaison du profil personnel Benefeet au compte personnel My Geox : le client qui relie son profil personnel Benefeet à son compte My Geox acquiert un unique bonus de 20 points supplémentaires. N. B. : pour bénéficier du bonus, le client doit avoir donné son autorisation pour recevoir des communications par newsletter de la part de geox.com et il faut également que l'adresse de courrier électronique du profil Benefeet et l'adresse de courrier électronique du compte personnel My geox correspondent.

Pour s'inscrire à la newsletter, les clients devront accéder à la rubrique Newsletter présente sur leur compte My Geox. Pour lier le profil personnel Benefeet à leur compte My Geox, les clients doivent respecter les procédures suivantes (qui diffèrent en fonction

de chaque situation personnelle) :

- a) Si vous êtes inscrit au programme Benefeet et avez un compte My Geox, mais n'avez toujours pas lié les deux profils, rendez-vous sur votre compte My Geox sur la page <https://www.geox.com/fr/mon-compte>, allez à la rubrique Benefeet, puis complétez la procédure indiquée pour lier les deux profils.
- b) Si vous êtes inscrit au programme Benefeet mais n'avez pas de compte My Geox, rendez-vous sur la page <https://www.geox.com/fr/creer-compte>, créez un compte My Geox en saisissant vos données personnelles, choisissez l'option « J'ai déjà un profil Benefeet et souhaite le lier à mon compte My Geox », puis complétez la procédure indiquée.
- c) Si vous n'êtes pas inscrit au programme Benefeet mais possédez un compte My Geox, rendez-vous sur votre compte My geox à la page <https://www.geox.com/fr/mon-compte>, sélectionnez « Benefeet » dans le menu et complétez les champs obligatoires pour l'inscription à Benefeet.
- d) Si vous n'êtes pas inscrit au programme Benefeet et n'avez pas de compte My Geox, rendez-vous sur la page <https://www.geox.com/fr/creer-compte>, créez un compte My Geox en saisissant vos données personnelles, choisissez l'option « Je souhaite adhérer maintenant au programme Benefeet ! », puis complétez la procédure indiquée. N. B. : si par contre vous choisissez l'option « J'adhérerai au programme Benefeet plus tard », le bonus sera ajouté uniquement si vous reliez votre profil Benefeet avant la fin de la date de validité de la promotion.

Le bonus sera crédité dès lors que la procédure mentionnée ci-dessus sera complétée, en fonction de la situation applicable parmi celles indiquées ci-dessus. En cas d'imprévu à caractère technique, le bonus sera crédité dans les 48 heures. Le bonus n'est pas accordé aux clients qui ont déjà lié les deux profils avant le début de la validité de la promotion. Le bonus pour liaison du profil personnel Benefeet au compte My Geox est cumulable avec le bonus pour achat sur plusieurs canaux et avec les bonus pour événements.

Bonus pour événements spéciaux : pendant la période de validité de l'opération, Geox se réserve le droit d'introduire des événements promotionnels spéciaux dans certains magasins Geox et/ou sur geox.com et/ou sur certaines périodes de temps et/ou sur certaines lignes de produits et/ou sur certaines catégories de clients inscrits au programme Benefeet. Les produits pour le nettoyage, les semelles intérieures, les cartes-cadeaux, les services de réparation/retouche, les frais de livraison ne sont pas pris en considération. Les détails concernant les événements (durée, produits concernés, etc.) seront communiqués aux clients inscrits au service Benefeet concerné. Les bonus pour événements spéciaux pourront se cumuler au bonus pour achat sur plusieurs canaux et au bonus pour la liaison du profil personnel Benefeet au compte My Geox.

8. Comment cumuler les points

Les clients peuvent cumuler des points dans tous les magasins Geox participant à l'opération (même s'il s'agit d'un magasin différent de celui où ils se sont inscrits au programme Benefeet), y compris le site geox.com.

L'opération « À chaque pas, un avantage » n'a aucun caractère rétroactif. Les clients ne peuvent donc pas demander de recevoir des points pour un achat effectué avant leur inscription au programme Benefeet, même si l'achat a été effectué au cours de la période de validité de l'opération promotionnelle (voir article 2). De même, les clients ne peuvent pas demander de recevoir des points pour un achat effectué dans un magasin Geox ayant adhéré à l'opération après la date à laquelle l'achat a eu lieu.

Lorsqu'un client s'inscrit au programme Benefeet, un code client lui est alloué. Si un client s'inscrit plusieurs fois, il lui sera alloué plusieurs codes client. Les points obtenus par un même client inscrit à Benefeet mais sous des codes client différents, même s'ils appartiennent à la même personne, ne sont pas cumulables.

Les points acquis dans plusieurs magasins Geox sur le territoire français et/ou sur geox.com pour des achats avec livraison en France, effectués par un même client inscrit à Benefeet, au moyen d'un seul code client, se cumulent automatiquement et sont alloués à ce code client.

Le client inscrit à Benefeet qui cumule des points dans des magasins Geox adhérents à l'opération et/ou sur geox.com dans plus d'un pays dispose de soldes de points distincts pour chaque pays qui ne peuvent se cumuler en un solde de points unique. Chaque solde de points est attribué en fonction d'un statut déterminé et l'obtention des avantages qui lui sont associés n'est réalisable que dans le pays où ils ont été acquis.

Les clients inscrits à Benefeet peuvent consulter leur solde de points et les bons de réduction encore disponibles sur le ticket de caisse ou la confirmation de commande pour un achat sur geox.com ou sur leur espace personnel Benefeet. Le solde de points et les bons de réduction encore disponibles sont actualisés au moment de l'achat/événement qui procure des points/bons de réduction. En cas d'imprévus techniques, le solde de points/bons de réduction actualisé sera affiché dans les 48 heures.

9. Bons de réduction et statut

Les bons de réduction prévus sont les suivants :

Points	Statut	Bons
150	Urban Walker	10 €
250	Globe Walker	15 €
500	Moon Walker	25 €
1000	Star Walker	50 €

Les bons de réduction ne sont valables que pour l'achat de produits à plein tarif (ni en solde, ni en promotion) entre le 09/01/2018 et le 16/12/2018 (date d'échéance de la validité).

Les bons de réduction ne sont pas valables pour l'achat de produits de nettoyage, semelles intérieures et/ou de cartes-cadeaux, ni pour le règlement de services de réparation/retouche et/ou de frais de livraison.

Quand chacun des soldes de points et statuts associés mentionnés ci-dessus est atteint, les clients inscrits à Benefeet bénéficient des bons de réduction correspondant, qu'il

pourra utiliser dans les magasins Geox participant à l'opération en France (à condition de fournir les détails de leur compte avant l'émission du ticket de caisse), ou bien sur geox.com pour des achats avec livraison en France (soumis à la validation de leur compte My Geox et à condition de fournir les détails de leur compte avant la conclusion de la transaction).

Les bons de réduction sont exclusivement valables dans le pays où les points ont été cumulés. Par conséquent, en cas d'achat sur geox.com, un bon de réduction ne sera valable que si le pays de livraison du produit correspond au pays qui a émis les points permettant de bénéficier du bon de réduction. En cas contraire, le bon de réduction ne sera pas valable.

Quand il atteint le statut d'Urban Walker, le client bénéficie d'un bon de réduction correspondant qu'il pourra faire valoir sur un prochain achat à effectuer le 16/12/2018 au plus tard.

Quand il atteint le statut de Globe Walker, le client bénéficie d'un bon de réduction correspondant qu'il pourra faire valoir sur un prochain achat à effectuer le 16/12/2018 au plus tard. Il peut éventuellement le cumuler au bon de réduction Urban Walker, à condition qu'il ne l'ait pas déjà utilisé et que la valeur de l'achat soit supérieure ou égale à la valeur des bons de réduction qu'il entend utiliser.

Exemple :

Quand il atteint le premier seuil de 150 points, le client inscrit à Benefeet reçoit un bon de réduction de 10 € qu'il pourra utiliser pour un achat ultérieur. S'il ne l'a pas encore utilisé quand il atteint le seuil suivant de 250 points, le client pourra cumuler le premier bon de réduction de 10 € au nouveau bon de réduction de 15 € (10 € + 15 €). Et toujours pour un achat ultérieur à celui qui lui a permis d'atteindre le seuil de 250 Points.

Quand il atteint le statut de Moon Walker, le client bénéficie du bon de réduction correspondant et il peut décider de l'utiliser immédiatement (c'est-à-dire en le déduisant du montant de l'achat qui lui a permis d'atteindre le statut Moon Walker) ou de l'utiliser lors d'un achat ultérieur à effectuer avant le 16/12/2018.

Dans les deux cas, le client inscrit à Benefeet peut décider d'utiliser le bon de réduction seul ou cumulé aux bons de réduction Urban Walker et/ou Globe Walker, à condition qu'ils n'aient pas été utilisés et que la valeur de l'achat soit supérieure ou égale à la valeur totale des bons de réduction qu'il entend utiliser.

Quand il atteint le statut de Star Walker, le client bénéficie du bon de réduction correspondant et il peut décider de l'utiliser immédiatement (c'est-à-dire en le déduisant du montant de l'achat qui lui a permis d'atteindre le statut Star Walker) ou de l'utiliser lors d'un achat ultérieur à effectuer avant le 16/12/2018.

Dans les deux cas, le client inscrit à Benefeet peut décider d'utiliser le bon de réduction seul ou cumulé aux bons de réduction Urban Walker, Globe Walker et/ou Moon Walker, à condition qu'ils n'aient pas été utilisés et que la valeur de l'achat soit supérieure ou égale

à la valeur totale des bons de réduction qu'il entend utiliser.

Les clients dépassant les 1 000 points n'ont pas droit à des avantages supplémentaires, mais ont la possibilité de redémarrer un cumul de points en partant de zéro.

Les clients inscrits à Benefeet peuvent vérifier le solde de leurs points ainsi que les bons de réduction disponibles sur le ticket de caisse, la confirmation de commande effectuée sur geox.com ou sur leur compte personnel Benefeet. En cas d'imprévus techniques, le solde de points actualisé et les bons de réduction éventuellement acquis seront affichés dans les 48 heures.

Quand un bon de réduction est acquis, les points cumulés jusque là, et qui ont permis d'obtenir le bon de réduction en question, ne sont pas remis à zéro, mais ils restent sur le solde de points du client inscrit, net des bons de réduction utilisés pour le paiement/la transaction qui lui a permis d'obtenir le bon de réduction.

Exemple :

J'ai 400 points et n'ai pas encore utilisé les 2 bons de réduction obtenus (10 € et 15 €). J'achète un produit adulte de 100 € et obtient 500 points. Je bénéficie d'un bon de réduction de 25 €, avec l'option de l'utiliser immédiatement pour cet achat. Si j'utilise les 3 bons de réduction au cours de l'achat, mon ticket de caisse/reçu de transaction indiquera un solde final de 450 Points ($400 + 100 - 10 - 15 - 25$).

Un solde de points d'une valeur supérieure au niveau de statut actuel mais inférieure au prochain statut donne droit au client de demander le bon de réduction correspondant au statut inférieur.

Exemple :

180 points donnent droit à un bon de réduction d'une valeur de 10 €, correspondant au statut d'Urban Walker (150 points).

Tout bon de réduction ne peut être utilisé qu'une seule fois et exclusivement par le client même qui en bénéficie.

Les bons de réduction ne peuvent pas être cédés à des tiers, ils ne peuvent pas être convertis en bons d'achat ou en cartes-cadeaux ni même en espèces, ni donner droit à un rendu de monnaie en espèces.

Tout bon de réduction ne peut être acquis et utilisé qu'une seule fois, même si le Client décide d'utiliser immédiatement ses bons de réduction acquis. Cette option lui est permise uniquement par l'obtention du statut de Moon Walker ou de Star Walker.

Exemple :

J'ai 400 points, j'achète un produit adulte de 100 € et j'obtiens 500 points (statut Moon Walker). Je décide d'utiliser immédiatement le bon de réduction de 25 € correspondant. Le solde des points sera : $400 + 100 - 25 = 475$ points. Si, après avoir effectué un nouvel achat, j'atteins de nouveau les 500 points, je n'aurai pas droit à un autre bon de réduction

de 25 €, dans la mesure où je l'ai déjà obtenu et utilisé.

L'achat sur lequel le bon de réduction (ou les bons de réduction) est utilisé participe également au cumul des points, si l'achat a lieu avant le 13/12/2018. Les achats effectués entre le 14/12/2018 et le 16/12/2018 ne permettent pas le cumul de points.

10. Validité des bons de réduction et des points

Les bons de réduction arrivent à échéance le 16/12/2018. Les bons de réduction non utilisés avant la fin de la date de validité ne pourront être remboursés sous aucune forme, quelle qu'elle soit. À l'échéance des bons de réduction, les éventuels points résiduels seront également remis à zéro.

11. Avantages supplémentaires éventuels

Au cours de la période de validité de la promotion, Geox se réserve le droit d'ajouter des événements spéciaux promotionnels dédiés à des catégories précises de clients inscrits à Benefeet auprès de magasins Geox déterminés et/ou sur geox.com. Les événements spéciaux promotionnels mentionnés seront ouverts et proposés aux clients qui ont adhéré au programme Benefeet au moins 31 jours avant la date de ces événements spéciaux promotionnels. Les détails concernant les événements (durée, produits concernés, réduction appliquée et/ou points obtenus, etc.) seront communiqués aux clients inscrits à Benefeet concernés.

12. Retours

Le retour éventuel d'un produit acheté dans un magasin Geox ne peut être effectué que dans le magasin Geox où l'achat a eu lieu. Pour effectuer le retour, il est indispensable de présenter l'original du ticket de caisse du produit acheté.

Faute de quoi, le retour ne pourra pas être accepté.

Le retour éventuel d'un produit acheté sur geox.com ne peut être effectué que par le biais du site (et non dans un magasin Geox) et dans les 14 jours ouvrables après réception du produit.

Pour pouvoir effectuer le retour, il est indispensable de demander sur geox.com le numéro d'autorisation de retour (Return Authorization Number) et d'inclure cette fiche dans le colis, tel qu'indiqué sur la page <http://www.geox.com/customer-care?cid=customer-service-menu-returns> qui sert de référence pour les retours de produits achetés sur geox.com.

Dans les deux cas (qu'il s'agisse d'un produit acheté dans un magasin Geox participant au programme « À chaque pas, un avantage », ou d'un produit acheté sur geox.com), le retour implique l'annulation des points acquis lors de l'achat sur le produit retourné ; l'actualisation des points sera reportée sur le ticket de caisse ou sur geox.com ou sur le compte personnel Benefeet du client. En cas d'imprévus techniques, l'actualisation des points sera affichée dans les 48 heures.

Si une annulation de points suite à un retour entraîne un solde de points inférieur au statut précédemment atteint, la nouvelle obtention du même statut ne donnera pas à nouveau droit au bon de réduction, dans la mesure où il a déjà été acquis une fois.

Si le client inscrit à Benefeet retourne le produit dans un magasin Geox (ne concerne pas les retours en ligne), il pourra décider soit d'échanger immédiatement le produit retourné par un autre produit disponible dans le même magasin Geox, en versant l'éventuelle différence, soit de recevoir un bon d'achat d'une valeur égale à celle du produit retourné, à utiliser dans l'année qui suivra la date d'émission du bon d'achat dans le magasin Geox qui l'a émis.

Le bon d'achat n'entre pas dans le calcul des points. Le produit de remplacement acheté avec un bon d'achat permet d'obtenir des points sur le prix d'achat indiqué sur le ticket de caisse, hors éventuelles réductions et/ou promotions.

En cas de retour d'un article acheté en utilisant la remise d'anniversaire, cette remise de 15 % reste valable uniquement si le produit est retourné et le prochain achat effectué au cours de la période de validité de la remise d'anniversaire.

Exemples :

a) Retour au cours de la période de validité de la remise d'anniversaire

Le 9 mars – et donc au cours de la période de validité de la remise d'anniversaire – je retourne un produit enfant (au prix de 50 €, payé 42,50 € grâce à la remise d'anniversaire et permettant d'obtenir 84 points).

Les 84 points sont donc déduits de mon solde de points et :

- Si je n'échange pas immédiatement le produit retourné contre un autre produit, je bénéficie d'un bon d'achat de 42,50 € (aucun point n'est accordé) ; si j'utilise le bon d'achat pendant la période de validité de la remise d'anniversaire pour acheter un produit de même valeur (50 €) que celui retourné, la remise d'anniversaire de 15 % s'applique toujours et le produit ne me coûtera que 42,50 €. Je pourrai utiliser mon bon d'achat et n'aurai pas besoin de payer de différence. J'obtiendrai à nouveau 84 points.
- Si je remplace immédiatement le produit retourné par un autre produit enfant coûtant le même prix (50 €), je ne payerai pas de différence dans la mesure où ce retour et cet achat se font au cours de la période de validité de la remise d'anniversaire. J'obtiens donc 84 points pour l'achat de ce produit de remplacement.

b) Retour des produits au-delà de la période de validité de la remise d'anniversaire

Le 20 mars – et donc après la période de validité de la remise d'anniversaire –, je retourne un produit enfant (au prix de 50 €, payé 42,50 € grâce à la remise d'anniversaire et permettant d'obtenir 84 points). Les 84 points sont donc déduits de mon solde de points et :

- Si je n'échange pas immédiatement le produit retourné contre un autre produit, je reçois un bon d'achat de 42,50 € (aucun point n'est accordé). Je peux utiliser ce bon d'achat pour de prochains achats mais la remise d'anniversaire ne s'appliquera pas ;
- Si j'échange immédiatement le produit retourné contre un autre produit enfant de même valeur (hors remise d'anniversaire) que le produit rendu (50 €), je paye 7,50 € – soit la différence entre 42,50 € (prix du produit retourné après l'application de la remise d'anniversaire) et 50 € (prix du produit de substitution qui ne bénéficie pas de la remise d'anniversaire) –, et 100 points me sont accordés.

13. Avis

Le règlement de l'opération Benefeet « À chaque pas, un avantage » est disponible dans

les magasins Geox adhérents, et sur geox.com sous la rubrique Benefeet.

14. Traitement des données personnelles

Les clients qui participent à l'opération en s'enregistrant sur le programme Benefeet apportent leur consentement personnel au traitement de leurs données personnelles conformément au code de confidentialité indiqué ci-dessous, et ils pourront exercer leurs droits conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978. Les responsables des données personnelles reçues sont Geox S.p.A. et Geox Retail S.r.l., toutes deux domiciliées Via Feltrina Centro 16, 31044 Montebelluna (TV), Italie. La fiche d'informations sur la confidentialité vis-à-vis des participants enregistrés au programme est disponible sur geox.com à la rubrique Benefeet.